

# Formez-vous avec le CAUE

PROGRAMME  
2024

Élus

Agents des collectivités  
territoriales

Professionnels  
du cadre de vie





## Tout public

Partenariat Association des Maires de Gironde

### / Cycle « Les outils mobilisables pour agir sur le foncier vacant »

visioconférence (focus sur 4 fiches-outils du guide « centre-bourg »)

- **Module 1** : « Le permis de louer et le permis de diviser » - 21 mars (11h - 12h)

- **Module 2** : « Le Droit de Préemption Urbain (DPU) » - 24 octobre (11h - 12h)

À suivre en 2025 : M 3 : « Le bail à réhabiliter » et M 4 : « Le Bail Réel Solidaire (BRS) »

## Élus et agents des collectivités

Partenariat Association des Maires de Gironde

### / « Autorisations d'urbanisme et actualités juridiques liées aux enjeux environnementaux » - visioconférence - 6 et 20 juin

### / « Documents d'urbanisme et ZAN : quelles évolutions ? »

(en fonction des évolutions législatives) - visioconférence - fin 2024

### / Cycle « Urbanisme et risques naturels »

- **Module 6** : « Urbanisme, risques naturels et assurances » - présentiel - fin 2024

Partenariat Département de la Gironde

### / Cycle « Un PLU/PLUi : urbanisme favorable à la santé » - visioconférence

- **3 Modules** répartis entre avril et juin

## Service instructeurs ADS de Gironde

/ « Eaux pluviales et urbanisme » - Aménag'eau - visioconférence - juillet



## ARCHITECTURE

### Élus et agents des collectivités

.....

Partenariat Association des Maires de Gironde

#### / Cycle « Adapter mon école aux évolutions climatiques : de la cour à son bâti »

- **Module 1** : « Adapter mon école aux évolutions climatiques et aux risques naturels : le bâti » - visioconférence - septembre
- **Module 2** : « Visite d'écoles adaptées » - visite - octobre
- **Module 3** : « Adapter mon école aux évolutions climatiques et aux risques naturels : la cour » - visioconférence- décembre

À suivre en 2025 : M 4 : « Associer les usagers au projet d'adaptation de l'école »



## PAYSAGE

### Tout public

.....

/ Cycle « L'arbre » - visioconférence

- Module 1** : « L'arbre et ses besoins dans des espaces urbanisés » - mars
- Module 2** : « Comment planter et gérer les arbres en milieu contraint ? » - mars
- Module 3** : « La valorisation et la protection du patrimoine arboré » - avril
- Module 4** : « L'arbre face aux effets du changement climatique » - avril



## FORMATIONS SUR DEMANDE

.....

### URBANISME

/ Cycle « **Qu'est-ce que l'urbanisme ?** » - visioconférence ou conférence

- **Module 1** : « Les documents de planification »
- **Module 2** : « Les autorisations d'urbanisme »
- **Module 3** : « (A)ménager sa commune »

/ « **Optimiser l'espace constructible via les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU** » - atelier

/ « **Qu'est-ce qu'un PLUi ?** » - conférence

/ « **Nos parcelles font des petits. Bonne nouvelle ?** » - visioconférence ou atelier

/ « **La densification et ses enjeux** » - visioconférence ou conférence

### ARCHITECTURE

/ « **La qualité architecturale dans mon quotidien d' élu et d'agent d'une collectivité** » - atelier

/ « **Qu'est-ce que l'architecture ?** » - conférence

### PAYSAGE

/ « **La clôture et ses enjeux** » - atelier

/ « **Les lisières** » - visioconférence ou atelier

/ « **Jardiner la rue** » - conférence et exposition

/ « **Qu'est-ce que le paysage ?** » - conférence et atelier

/ « **Eau et Urbanisme, tous concernés !** » - atelier

# Modalités d'inscription



Nos formations sont ouvertes à tous les élus locaux, aux agents des collectivités territoriales et aux professionnels du cadre de vie.

Les programmes et bulletins d'inscriptions\* à nos formations sont disponibles sur notre site internet quelques semaines avant la date prévue.

## Les inscriptions s'effectuent soit :

- / via notre site internet [www.cauegironde.com/formation](http://www.cauegironde.com/formation),
- / via une **newsletter** envoyée sur votre adresse mail,
- / via la plateforme « **moncompteformation** » (formations éligibles au DIFE),
- / via la voie postale à renvoyer au : CAUE de la Gironde - Formation,  
283 rue d'Ornano 33 000 Bordeaux.

## Prix des formations :

- / en présentiel : 30 euros la ½ journée ou 50 euros la journée,
- / en visioconférence : gratuites ou 50 euros pour plus de 2 modules.

## À la réception de l'inscription :

- / vous répondez à un questionnaire qui nous permet d'adapter au mieux le contenu de la formation à vos besoins et à votre niveau de connaissances,
- / vous recevez la convention de formation pour les formations payantes.

## 5 ou 10 jours avant la formation :

- / vous recevez votre convocation contenant le détail des dates, du lieu et le plan d'accès ou un email avec le lien et le code de connexion pour les visioconférences 3 jours avant la formation.

## À la fin de la formation :

- / une attestation de présence si vous le demandez et une facture pour les formations payantes vous sont fournies.

**Attention : toute inscription qui ne sera pas annulée 7 jours avant la date de la formation ne pourra être remboursée.**

Le CAUE de la Gironde est un organisme de formation avec pour numéro d'agrément : 72 33 04465 33. L'agrément (CNFEL) de formation des élus renouvelé au 28/11/2022. Le CAUE est certifié Datadock depuis 2017.

## Pour tous renseignements :

Tél : 05 56 97 81 89 - email : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)  
Responsable de formation : Claire Garnier

\*Dans certains cas, les inscriptions peuvent être gérées par un de nos partenaires.

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com). (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)

# Calendrier 2024



	● public concerné	○ public non concerné	Élus	Agents	Professionnels
<b>MARS</b>					
21 mars - « Le permis de louer et le permis de diviser »	●		●	●	○
« L'arbre et ses besoins dans des espaces urbanisés »	●		●	●	●
« Comment planter et gérer les arbres en milieu contraint ? »	●		●	●	●
<b>AVRIL</b>					
PLU/PLUi : un urbanisme favorable à la santé (M1)	●		●	●	○
« La valorisation et la protection du patrimoine arboré »	●		●	●	●
« L'arbre face aux effets du changement climatique »	●		●	●	●
<b>MAI</b>					
PLU/PLUi : un urbanisme favorable à la santé (M2)	●		●	●	○
<b>JUIN</b>					
6 et 20 juin « Autorisations d'urbanisme et actualités juridiques liées aux enjeux environnementaux »	●		●	●	○
PLU/PLUi : un urbanisme favorable à la santé (M3)	●		●	●	○
<b>JUILLET</b>					
« Eaux pluviales et urbanisme »			○	●	○
<b>SEPTEMBRE</b>					
« Adapter mon école aux évolutions climatiques et aux risques naturels : le bâti »	●		●	●	○
<b>OCTOBRE</b>					
24 octobre - « Le Droit de Préemption Urbain (DPU) »	●		●	●	○
Visite guidée d'écoles girondines qui se sont adaptées aux évolutions climatiques et/ou risques naturels	●		●	●	○
<b>DÉCEMBRE</b>					
« Adapter mon école aux évolutions climatiques et aux risques naturels : la cour »	●		●	●	○